

ACQUISITION DE MARAIS
LE LONG DE LA RIVIERE DES OUTAOUAIS

par

Michel Cantin



Environnement Canada
Service canadien de la faune
Janvier 1975

HT
395
.C32
Q435

ACQUISITION DE MARAIS LE LONG DE LA RIVIERE DES OUTAOUAIS

Introduction

A cause de sa proximité des grands centres urbains et de sa richesse en oiseaux migrateurs, la rivière des Outaouais a toujours présenté un intérêt marqué pour les chasseurs et les amants de la nature.

Vu la haute valeur faunique des marais qui longent cette rivière, les Services de la faune fédéral et provincial s'y intéressent depuis plusieurs années et y ont fait preuve chacun d'initiatives personnelles. Le présent rapport soulève la possibilité d'une entente entre les deux paliers de gouvernement pour une action concertée visant à conserver cet environnement pour le plus grand bien des générations futures.

Historique

Dès 1949, le Service canadien de la faune initiait un programme d'inventaires d'oiseaux migrateurs sur la rivière des Outaouais (Tener, 1949), lequel a connu son apogée autour des années '65. De nos jours, les activités du Service se résument à une opération annuelle de baguage mais notre intérêt

pour la rivière des Outaouais n'a fait que croître depuis une dizaine d'années. L'acquisition de la Baie Clément ne constitue-t-elle pas l'une des priorités de la section des Habitats de la faune?

En 1963, l'Hydro-Québec établissait un barrage à Carillon qui élevait le niveau d'eau d'environ 1,85 m. Ceci avait bouleversé sensiblement la flore riparienne à l'époque et du même coup la faune associée aux marais comme nous le verrons plus loin.

Dans le courant de l'année 1972, l'office de planification et de développement du Québec préparait un plan d'aménagement pour la portion allant de Hull à Carillon et quelques temps plus tard le Ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche du Québec amorçait un programme d'acquisition des terres dans la même région. Ce n'est qu'à partir de ce moment que l'on pouvait commencer à parler de conservation effective des habitats de la sauvagine sur l'Outaouais.

Dans le but de hâter le processus d'acquisition, le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche contactait le Service canadien de la faune à la fin de 1974 pour solliciter l'aide du gouvernement fédéral.

Importance pour la sauvagine

Les bouleversements subis par la végétation riparienne à la suite de la construction du barrage en 1963 ont eu des répercussions dans la distribution et la composition des communautés avifauniques.

Dans la région de Thurso et de Plaisance par exemple, (voir Fig. I) le nombre de couples reproducteurs par km de rivage est passé de 0.9 en 1963 à 4.1 en 1966 (Munro, 1967). Une telle augmentation était à prévoir étant donné les transformations de l'habitat. Bien sûr la situation s'est quelque peu rétablie depuis pour faire place à un nouvel équilibre: en 1968, on ne comptait plus que 2.9 couples par km de rivage (Munro, 1968). Les inventaires ont malheureusement cessé depuis, de telle sorte qu'il nous est impossible d'affirmer quelle quantité d'oiseaux nichaient le long de la rivière des Outaouais en 1974. Comme les données de baguage ne démontrent pas néanmoins de diminution depuis '67, nous pouvons supposer que la densité au km de rivage se situe entre 2 et 3 couples reproducteurs.

Sur le plan spécifique, les résultats d'inventaires nous apprennent des choses fort intéressantes. Ainsi, alors que Munro (1969) rapportait pour l'ensemble de son étude (63-68) un rapport canard malard: canard noir de 0.8: 1, Dupuis

(comm. pers.) signale qu'au cours de ses saisons de baguage, ce rapport s'est accru d'année en année pour passer de 0.8: 1 en 1967 à 2.2: 1 en 1974. Ces quelques chiffres illustrent bien à notre avis le succès de plus en plus marqué du malard dans l'est du pays. Fait intéressant aussi à signaler: 21.9% des canards malard adultes capturés dans la région de Thurso de la fin juillet à la mi-septembre 1974 étaient en période de mue. Ce pourcentage est nettement plus important que le 12.5% trouvé pour l'ensemble des autres espèces. ($\chi^2=10.0$; $P < 0.005$). La région revêt alors une importance particulière à cette époque de l'année comme endroit de mue pour le canard malard.

Nous manquons malheureusement de données sur la quantité de migrateurs au printemps et en automne. Tout au plus pouvons-nous affirmer qu'en 1973 35,000 bernaches du Canada séjournaient dans la région de Thurso au printemps (Dupuis 1973). Même si nous ne pouvons avancer de valeur absolue, il n'en reste pas moins, qu'en valeur relative, la rivière des Outaouais revêt une grande importance puisqu'elle renferme les seuls marais importants de la région (Fig. 2).

Ceci d'ailleurs se répercute sur la distribution des chasseurs car certaines portions de la rivière sont littéralement envahies par les sportifs en automne. Après le premier avant-midi

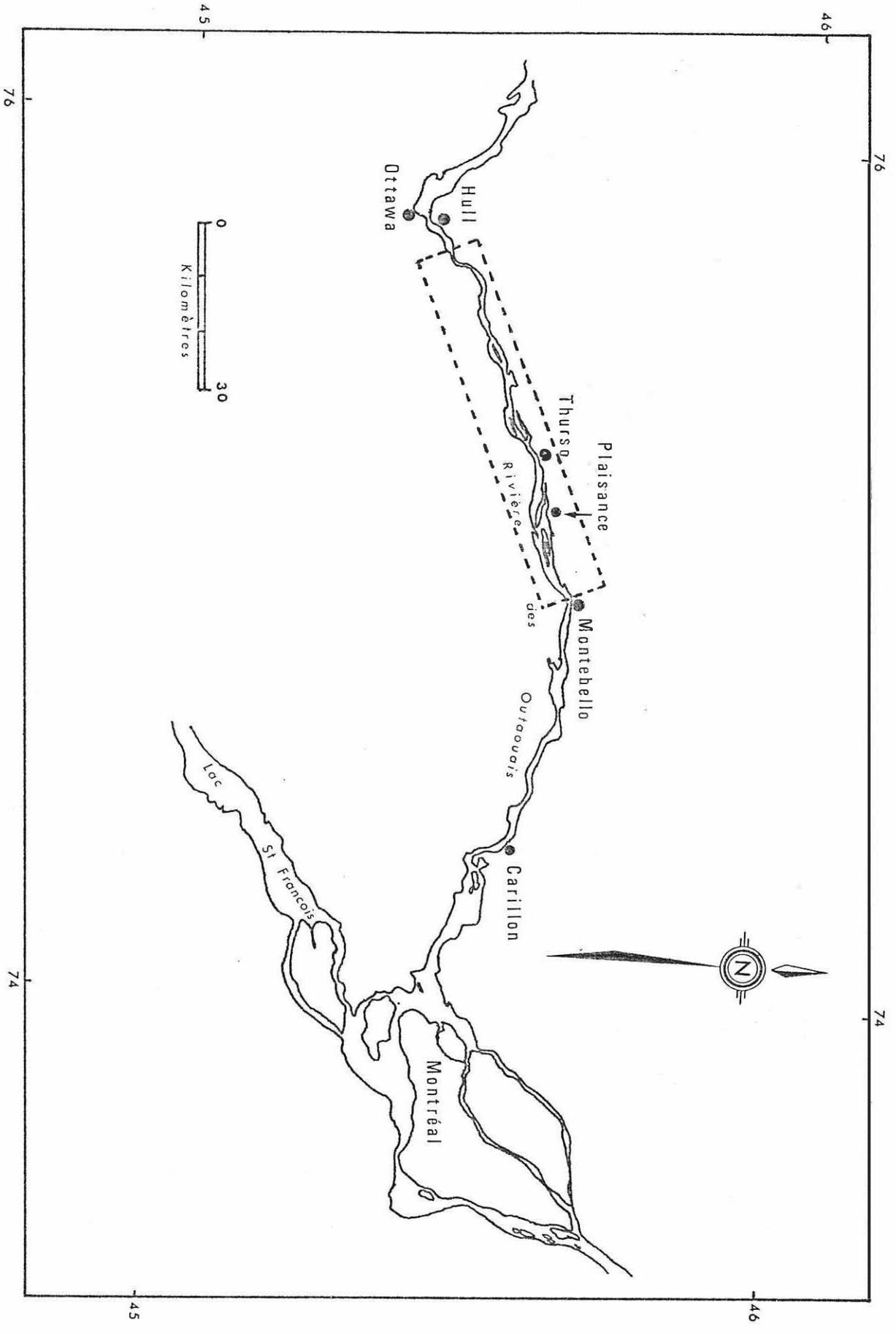
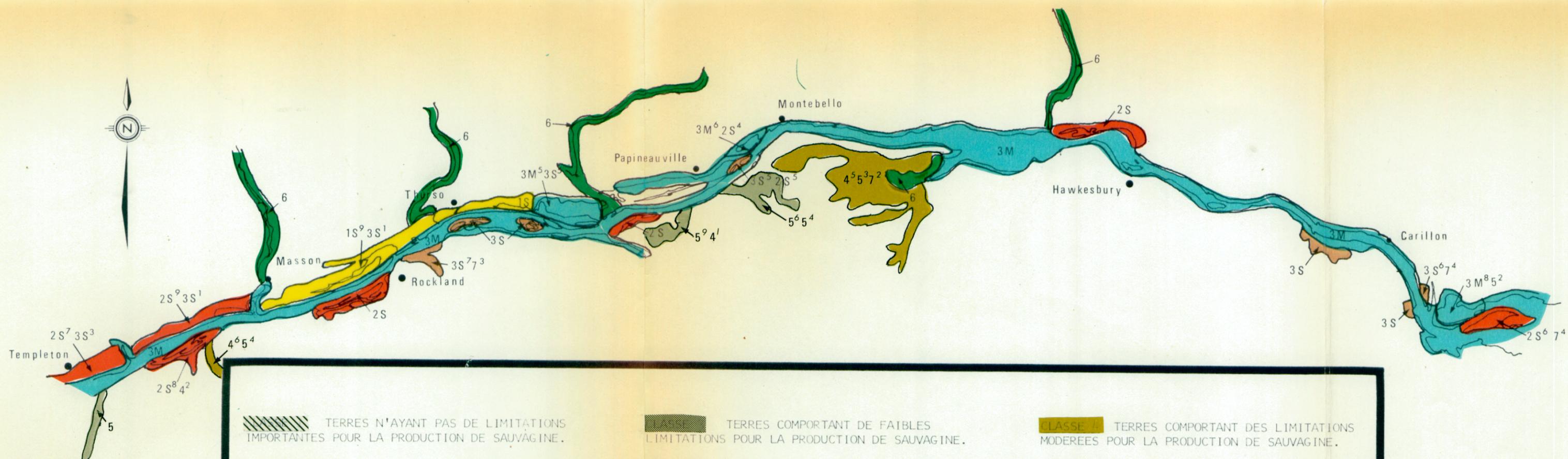
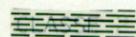


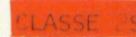
Fig 1 : Situation géographique



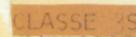
 TERRES N'AYANT PAS DE LIMITATIONS IMPORTANTES POUR LA PRODUCTION DE SAUVAGINE.

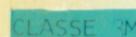
 **CLASSE 1S** LES SURFACES D'EAU DE CETTE CLASSE SPECIALE SONT DES SURFACES DE CLASSE 1 QUI SERVENT AUSSI D'ETAPES IMPORTANTES DANS LA MIGRATION.

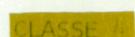
 TERRES COMPORTANT DE TRES FAIBLES LIMITATIONS POUR LA PRODUCTION DE SAUVAGINE.

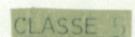
 **CLASSE 2S** LES SURFACES D'EAU DE CETTE CLASSE SPECIALE SONT DES SURFACES DE CLASSE 2 QUI SERVENT AUSSI D'ETAPES IMPORTANTES DANS LA MIGRATION.

 **CLASSE 3S** TERRES COMPORTANT DE FAIBLES LIMITATIONS POUR LA PRODUCTION DE SAUVAGINE.

 **CLASSE 3S** LES SURFACES D'EAU DE CETTE CLASSE SPECIALE SONT DES SURFACES DE CLASSE 3 QUI SERVENT AUSSI D'ETAPES IMPORTANTES DANS LA MIGRATION.

 **CLASSE 3M** LES TERRES DE CETTE CLASSE SPECIALE PEUVENT NE PAS ETRE UTILES POUR LA PRODUCTION DE SAUVAGINE MAIS ELLES CONSTITUENT DES ETENDUES IMPORTANTES POUR LA MIGRATION OU L'HIVERNAGE. CETTE CLASSE N'A PAS DE SOUS-CLASSE.

 **CLASSE 4** TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS MODEREES POUR LA PRODUCTION DE SAUVAGINE.

 **CLASSE 5** TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS MODEREMENT GRAVES POUR LA PRODUCTION DE SAUVAGINE.

 **CLASSE 6** TERRES COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS POUR LA PRODUCTION DE SAUVAGINE.

 **CLASSE 7** TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS ASSEZ GRAVES POUR RENDRE LA PRODUCTION DE SAUVAGINE A PEU PRES IMPOSSIBLE.

LES PETITS CHIFFRES PLACES APRES UN NUMERO DE CLASSE OU LES SYMBOLES DE CLASSE SPECIALE INDIQUENT LA PROPORTION APPROXIMATIVE (SUR UN TOTAL DE 10) DU COMPLEXE, QUI EST REPRESENTEE PAR CETTE CLASSE. LA CLASSE DOMINANTE FIGURE LA PREMIERE DANS LE SYMBOLE.

Fig. 2 : Possibilités des terres pour la sauvagine, d'après l'Inventaire des terres du Canada.

de chasse, dans la Baie de la Pentecôte en 1972, Lepage (1973) rapporte un succès de 1 canard par chasseur, environ, ce qui se compare à celui enregistré la même année à Cap Tourmente pour l'ensemble de la saison. Il va sans dire qu'une distribution plus rationnelle de chasseurs dans l'ensemble du territoire améliorerait sensiblement le succès.

Proposition

L'implantation d'un parc provincial dans la portion Papi-neauville-Thurso assurera la conservation des marais de cette région. Malheureusement, l'avenir de la section Thurso-Templeton apparaît sous un ciel beaucoup plus incertain. Le morcellement des terrains (voir fig. 3) entrave tout plan d'aménagement et de protection efficace.

D'une part le gouvernement du Québec ne se trouve pas actuellement dans une situation financière qui lui permette d'acheter le reste des terrains et d'autre part, pour des raisons de morcellement, le gouvernement fédéral voit d'un mauvais oeil l'achat des terrains privés pour implanter sa propre réserve au milieu d'un parc provincial. Dans le but de pallier à cette situation, nous souhaiterions une action concertée d'Ottawa et de Québec relativement à l'acquisition et à l'aménagement de ce territoire.

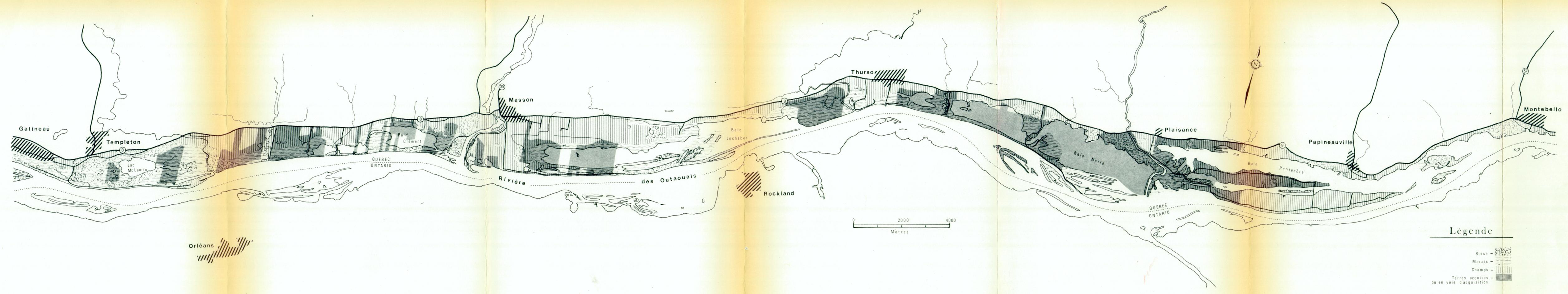


Fig. 3 : Terres acquises ou en voie d'acquisition par le Ministère du Tourisme de la chasse et de la pêche

Légende

- Boisé - [diagonal hatching]
- Marais - [horizontal hatching]
- Champs - [vertical hatching]
- Terres acquises ou en voie d'acquisition - [grid hatching]

Dessin par Jacques Rosa

Parmi les diverses modalités de plan conjoint qui s'offrent à nous, nous citerons les deux plus plausibles:

a) achat du reste du territoire par le gouvernement fédéral et implantation d'une réserve nationale de la faune sur l'ensemble des terres marécageuses entre Thurso et Templeton.

b) grâce à son pouvoir d'expropriation, achat des terrains par la Province de Québec. Les quelque 1600 hectares qui restent à acheter coûteraient de \$250,000 à \$300,000 au dire des autorités provinciales. Cette somme pourrait être mise à la disposition de la province par Ottawa.

La première option offre l'avantage d'un droit de propriété par le gouvernement fédéral d'une portion du terrain. Cependant elle présente un énorme désavantage que nous avons souvent déploré dans le passé: l'acquisition est lente et la plupart du temps, incomplète et fort coûteuse.

La deuxième possibilité laisse le territoire à la province mais l'opération finalement nous coûte moins chère et nous atteignons quand même notre but: nous assurons la conservation des marais ripariens.

Reste à préciser comment s'effectuera l'aménagement du territoire. Puisque les deux paliers de gouvernement fourniront

hommes et argent pour l'acquisition des marais, il apparaît juste qu'ils soient tous deux représentés lors de la mise sur pieds des politiques. Il faudra bien préciser l'avenir que l'on entrevoit pour l'ensemble de la réserve ou du parc avant de s'engager dans une telle acquisition.

Si nous obtenons de la province de Québec l'assurance que les marais seront conservés pour la faune préférentiellement à toute autre fin (y compris exploitation minière ou industrielle) nous devrions alors y aller de bon gré.

Une fois l'acquisition complétée, l'aménagement pourrait devenir la responsabilité d'un comité conjoint qui pourrait déléguer l'exécution du travail à qui il jugera bon: employés provinciaux, fédéraux ou les deux. Ceci reste à déterminer.

Conclusion

La rive québécoise de la rivière Outaouais a toujours été considérée comme très bonne pour la sauvagine. Comme le Service canadien de la faune s'intéresse à sa conservation, il serait à propos qu'il unisse ses efforts à ceux du Service de la faune du Québec pour mettre sur pied un plan conjoint d'acquisition et d'aménagement des terres marécageuses. Si cette grande première se réalise au Québec, elle y ouvrira à n'en pas douter de nouveaux horizons dans le domaine de la conservation.

BIBLIOGRAPHIE

Dupuis, Pierre. 1973. Inventaire de la Bernache du Canada dans la vallée du St-Laurent et l'Outaouais au printemps 1973. Rapport non publié. SCF, Québec. 24pp.

Lepage, Michel. 1973. Aménagement des marécages de la rivière des Outaouais entre Thurso et Papineauville. Rapport non publié. Service de la faune du Québec, Montréal. 63pp.

Munro, William T. 1967. Changes in Waterfowl Habitat in Flooding on the Ottawa River. J. Wildl. Manage., 31(1): 197-199.

Munro, William T. 1969. Changes in Waterfowl Numbers and Habitat with Flooding on the Ottawa River. Unpublished Annual Progress Report 1968. CWS, Québec. 55pp.

Tener, John S. 1949. Waterfowl Investigations of Ottawa and St. Lawrence Rivers from Ottawa, Ont. to Rimouski, Québec. Unpublished report. CWS, Ottawa. 25pp.